

FORMATION DUALE

Que sont-ils devenus après leur CFC ?

Le CFC tient-il ses promesses d'accès au premier marché du travail ? Trois apprentis diplômés témoignent de leur situation professionnelle trois ou quatre ans après la fin de leur formation.

Yannick Barillon
Journaliste RP

Après leur CFC, Samuel Marquis, Maxine Bendit et Isabelle Da Costa sont aujourd'hui professionnellement épanouis dans le métier qu'ils ont choisi d'apprendre. À 24 ans, Samuel est plâtrier constructeur à sec et peintre dans une entreprise de Montagnier, dans le Val de Bagnes. Il a décroché son premier CFC en 2021, puis le second en 2024. Maxine Bendit est boulangère-pâtissière au café-boulangerie æmë, dans le quartier de la Cour de Gare à Sion. Elle a achevé son apprentissage en 2022 dans une grande boulangerie jurassienne. Quant à Isabelle Da Costa, elle a obtenu son CFC de coiffeuse en 2023 et ouvert son propre salon en novembre 2025.

Trois métiers, trois passions

Tous trois ont choisi leur métier par passion. « Je savais depuis toute petite que je voulais devenir coiffeuse et prendre soin des autres. J'ai fait des stages dès le cycle et commencé mon apprentissage dans un salon à Riddes », se souvient Isabelle.

Même élan chez Maxine, qui rêve de chocolat depuis qu'elle reçoit, enfant, des kits de pâtisserie confiserie. « Je confectionnais des bonbons au chocolat qui n'avaient aucune forme, mais j'étais heureuse. Je savais que je voulais en faire mon métier. »

Pour Samuel, c'est un stage qui provoque le déclic pour la plâtrerie. « Ma famille et mes professeurs m'ont rapidement conseillé d'élargir mes compétences avec un second CFC de peintre. Je n'ai pas hésité, car j'aime beaucoup étudier. »

Trouver sa place après le CFC

Une fois son certificat en poche, Samuel est engagé à plein temps dans l'entreprise qui l'a formé. Il démissionne en mars 2025 après un changement de patron et rejoint quelques semaines plus tard une entreprise de plâtrerie-peinture de la région de Monthey. Une expérience de six mois qui lui permet de découvrir un autre environnement professionnel, mais aussi de mieux cerner ses attentes. « Je n'ai eu aucun problème à décrocher rapidement du travail. Je savais que mes deux CFC étaient très recherchés sur le marché », confie le jeune homme originaire de Liddes. C'est finalement en janvier 2026 qu'il trouve la place qui lui convient chez Norbert Fellay, au Châble. « J'aime ce métier manuel et très créatif, où je peux voir mes idées se concrétiser et où les tâches sont très variées. La clientèle de chalets luxueux en montagne est exigeante, mais on a la chance de manier des matières naturelles et de réaliser des enduits décoratifs. »

Samuel Marquis





YANNICK BARILLON

Maxine Bendit

Pour Maxine, le chemin vers l'emploi qui lui correspond passe également par plusieurs expériences. Après son CFC de boulangère-pâtissière-confiseur, elle poursuit son rêve avec une année complémentaire en chocolaterie chez Jean-Paul Raffin, à Martigny. « Cet artisan chocolatier avait le goût de transmettre sa passion du métier. Il m'a permis de développer ma créativité et m'a fait confiance. » Elle travaille ensuite dans une chocolaterie à Étiez, mais les attentes de son employeur et les siennes divergent. « J'ai beaucoup appris, car nous faisons tout manuellement. Mais l'ennui est vite arrivé, car nous ne faisons que des tablettes de chocolat. » Après six mois, son taux d'activité est réduit à 80 %, avec un contrat renouvelable tous les six mois. Cette instabilité la pousse à chercher ailleurs. C'est finalement un projet de café-boulangerie, « æmë » à Sion,

« Je confectionnais des bonbons au chocolat qui n'avaient aucune forme, mais j'étais heureuse. Je savais que je voulais en faire mon métier. » *Maxine Bendit*

qui lui redonne de l'élan. Elle est engagée dès décembre 2024. Les fondateurs ne sont pas issus du métier, mais lui accordent leur entière confiance pour commander les machines et élaborer artisanalement les produits de boulangerie-pâtisserie faits maison. « J'ai eu beaucoup de liberté pour créer et ils ont été très à l'écoute pour les horaires. J'ai délaissé provisoirement le chocolat, mais je suis très heureuse des responsabilités qui me sont confiées depuis deux ans », sourit Maxine.

Et pourquoi pas l'indépendance ?

Dans la coiffure aussi, le CFC ouvre plusieurs portes. Isabelle est engagée durant huit mois dans le salon qui l'a formée. Elle a toutefois le sentiment de ne plus évoluer et s'est toujours dit : « Je ne resterai pas employée toute ma vie. » Après deux mois de chômage, elle retrouve rapidement un emploi à 60 % à Monthey, où elle restera une année et demie. « Je voulais augmenter mon taux d'activité à 80 %. Mon employeur ne pouvait pas se le permettre et je n'ai pas trouvé ce 20 % ailleurs. C'est alors que j'ai pensé à l'indépendance et me suis mise en route vers ce défi dès l'été. »

« Je savais depuis toute petite que je voulais devenir coiffeuse et prendre soin des autres. » *Isabelle Da Costa*

Soutenue par ses parents et ses proches, elle déniché rapidement un local bien situé à Saxon. Elle lance son salon en novembre 2025, deux ans seulement après l'obtention de son CFC. « C'était l'inconnu, mais je pouvais compter sur l'expérience de ma mère, qui avait un commerce. Avec une bonne publicité, j'ai rapidement eu du monde et un chiffre d'affaires décent pour mes débuts. » Presque une année après l'ouverture d'Isab.Hair, elle commence à fidéliser sa clientèle.

Isabelle Da Costa

